



Charte Bientraitance et Éthique

Comité Éthique
VERSION 5 : JANVIER 2023

Sommaire

Qu'est-ce qu'une Charte éthique et bientraitance ?	2
Pourquoi s'appuyer sur une Charte ?	4
Le Comité Ethique de Domusvi	4
Les valeurs de Domusvi.....	5
Le Savoir Prendre Soin	5
L'Esprit Pionnier	5
Le Sens de l'Autre	5
La Sincérité des Émotions.....	5
La Confiance Partagée.....	5
Le cadre de relations. Notre engagement.....	6
La relation avec la personne accompagnée.....	6
La relation avec les familles et l'entourage.....	7
La relation avec les autres professionnels du Groupe	8
La relation avec l'organisation	9

Qu'est-ce qu'une Charte éthique et bientraitance ?

Une Charte éthique et bientraitance a pour objectif d'inscrire des repères communs et un cadre de relation vis-à-vis des résidents, des clients à domiciles, des familles, des aidants, des professionnels entre eux, et de l'organisation en général.

La Charte Éthique et Bientraitance DomusVi est un document qui s'adresse à tous les professionnels de Domusvi dont la mission est de garantir la qualité dans la prise en soins des personnes âgées vulnérables. Elle favorise l'esprit critique et constitue un support pour arbitrer les situations concrètes parfois difficiles rencontrées en établissement ou au domicile.

Elle s'inscrit dans la continuité de la Charte du Grand âge publiée le 2 septembre 2021 par Fabrice Gzil.

Nous y exprimons notre responsabilité, et donc notre engagement vis-à-vis d'autrui.

Accompagner les personnes âgées, respecter leurs droits, écouter leurs choix fait partie de nos missions.

Nous souhaitons tous renforcer et affirmer la part de l'éthique et de la bientraitance dans l'exercice de nos missions.

Un référent Bientraitance est identifié au sein de notre établissement afin de mettre en œuvre des actions pour développer la culture de bientraitance.

Il s'agit de....

La Charte du Grand Age sur laquelle nous nous appuyons vise à un plus juste engagement de celles et ceux qui investissent dans le soin et l'accompagnement auprès des personnes âgées. Elle a été élaborée au terme d'une large consultation nationale de personnes âgées, aidants familiaux, proches aidants, professionnels du secteur, bénévoles et citoyens intéressés par ces questions de 2020 à 2021. Elle s'appuie sur le cadre légal et sur les référentiels existants tels que la Déclaration universelle des droits de l'Homme 1948, la Charte des droits et libertés de la personne accueillie 2003, La bientraitance : Définition et repères pour la mise en œuvre. Recommandations de bonnes pratiques professionnelles 2009, etc.

Les principes à retenir sont les suivants :

1-Reconnaître chaque personne dans son humanité et sa citoyenneté, dans son inaliénable dignité et son identité singulière. Lui témoigner solidarité, considération et sollicitude quels que soient son âge, son état de santé, ses capacités ou son mode de vie.

2-Favoriser l'expression par la personne de l'ensemble de ses potentialités. Se préoccuper de l'effectivité de ses droits. Préserver le plus possible son intégrité, son bien-être, son confort et ses intérêts, tout en réduisant au maximum les restrictions éventuelles à l'exercice de ses libertés.

3-Être à l'écoute de ce que la personne sait, comprend et exprime. L'informer de façon loyale, adaptée et respecter ses décisions. S'assurer de son consentement ou, à défaut, de son assentiment. Tenir compte de son histoire, de sa culture et de ce à quoi elle attache de la valeur.

4- Garantir à tous un accès équitable à des soins et à des aides appropriés. Faire en sorte que chaque personne puisse bénéficier, au moment opportun, d'une évaluation de sa situation et de ses besoins. Évaluer l'impact des interventions sur le bien être global de la personne.

5-Reconnaître le besoin, pour chaque personne, d'avoir une vie relationnelle, une vie sociale et familiale, une vie affective et une vie intime. Respecter son droit à la vie privée, préserver le plus possible son intimité ainsi que la confidentialité des informations et des données qui la concernent.

6-Proposer à la personne un accompagnement global et individualisé, même lorsque des aides ou des soins importants sont nécessaires.

7-Faire en sorte que chacun puisse bénéficier, jusqu'au terme de son existence, de la meilleure qualité de vie possible.

8-Respecter dans leur diversité les savoirs, les compétences, les rôles et les droits des familles et des proches.

9-Considérer et soutenir les professionnels et les bénévoles dans leur engagement auprès des personnes et valoriser leurs missions.

10-Prendre des décisions contextualisées, réfléchies et concertées, en s'efforçant de concilier l'intérêt des individus et celui de la collectivité.

Chacun peut s'approprier cette Charte et la faire vivre dans sa pratique.

Nous souhaitons qu'elle puisse favoriser l'esprit critique et accompagner les évolutions actuelles dans les pratiques et nos organisations. Elle s'enrichira à travers les échanges qu'elle suscitera au sein de nos établissements et au domicile.

Elle peut également servir de support à des actions de sensibilisation et de formation.

Pourquoi s'appuyer sur une Charte ?

- Pour permettre à un professionnel qui se perdrait de s'y référer et redonner du sens aux pratiques professionnelles.
- Pour connaître le cadre d'intervention et les limites.
- Pour une harmonisation des bonnes pratiques.
- Pour fédérer autour d'une approche commune.
- Pour fixer la place de l'homme au sein de l'organisation.

Une Charte éthique et bientraitance harmonise les pratiques individuelles avec des critères communs.

Le Comité Ethique de Domusvi

Dans le cadre de sa mission, le Comité d'éthique a, entre autres fonctions, celle de proposer des solutions adéquates à des dilemmes éthiques et d'aider les professionnels qui y sont confrontés à la prise de décision, dans le domaine du soin et de l'accompagnement

Chaque personne âgée a développé sa propre singularité, propre histoire, sa richesse affective, ses habitudes, ses croyances, ses désirs, ses projets.

L'idéal est de garantir le bon traitement à toute personne, parce que c'est ce qui correspond à sa dignité.

Les valeurs de Domusvi

Le Savoir Prendre Soin



Au-delà de la compétence, notre métier prend une autre dimension quand nos équipes allient savoir-faire, expertise et humanité dans un seul but : le bien-être des résidents, clients à domicile et de leurs proches.

Sentir que nos actions quotidiennes participent aux bien vivre des personnes âgées et des professionnels.

L'Esprit Pionnier

Les résidents, clients à domicile et leur famille changent et évoluent avec la Société. Pour répondre à leurs attentes, nous devons sans cesse innover et surprendre.

Voir plus loin, c'est tellement plus profitable pour mieux agir au quotidien.



Le Sens de l'Autre

Faire passer l'Autre avant soi-même c'est être toujours disponible, à l'écoute, en pleine empathie, de façon naturelle, comme un 6ème sens : celui d'une humanité totale et authentique.

C'est écouter l'Autre avec empathie et authenticité afin de mieux le comprendre.

La Sincérité des Émotions

Alors que la vie s'organise différemment, nous gardons à l'esprit qu'il est essentiel d'accueillir chaque émotion avec simplicité, dans un esprit toujours positif.

C'est toucher du doigt des relations et des sentiments vrais.



La Confiance Partagée

Rien n'est possible sans confiance mutuelle. Elle doit être pleine et entière, non négociable, permanente, réciproque ; résultante d'un engagement sans faille.

Savourer à sa juste valeur une confiance mutuelle qui se renforce chaque jour.

Le cadre de relations. Notre engagement

La relation avec la personne accompagnée



Moi, professionnel du Groupe Domusvi, je m'engage à :

- ♥ *Respecter*, considérer la personne accompagnée, encourager, faciliter l'expression de ses choix en toutes occasions.
- ♥ *Me comporter* de manière bienveillante vis-à-vis de la personne accompagnée.
- ♥ *Participer* à l'accompagnement de la personne de manière personnalisée dans son projet en tenant compte de ses besoins et de son entourage familial et social.
- ♥ *Respecter* l'histoire, les valeurs et les croyances de la personne accompagnée, sans émettre de jugement de valeur, afin d'éviter toute forme de stigmatisation.
- ♥ *Prendre* en considération les fragilités et maladies de la personne.
- ♥ *Faire preuve* de professionnalisme et d'intégrité dans tous mes actes vis-à-vis de la personne accompagnée.
- ♥ *Chercher* le bien-être (physique, psychique, social, émotionnel et spirituel) de la personne.
- ♥ *Considérer* la personne comme un sujet actif, renforcer son autonomie et rechercher ses prises de décisions.
- ♥ *Respecter* l'équité. Je ne discriminerai aucune personne accompagnée pour des motifs de genre, d'origine, d'ethnie, de croyances ou par n'importe quel autre aspect.
- ♥ *Respecter* le temps et l'espace privé de la personne.
- ♥ *Accomplir* le principe de confidentialité traduit dans le secret professionnel. Je révélerai aux membres de l'équipe professionnelle seulement les informations indispensables pour garantir la bonne qualité de l'accompagnement.
- ♥ *Communiquer* la vérité, dans les limites de mon champ professionnel, à la personne accompagnée de telle manière que celle-ci puisse la comprendre et l'intégrer émotionnellement.

La relation avec les familles et l'entourage



Il est important pour les personnes que l'on soit attentif au maintien des relations avec leur famille et leur entourage.

Moi, professionnel de Domusvi, je m'engage à :

- ♥ Être disponible.
- ♥ Être dans une écoute attentive.
- ♥ Adopter une posture rassurante.
- ♥ Me montrer prévenant.
- ♥ Garantir l'accompagnement conforme aux bonnes pratiques professionnelles.
- ♥ Considérer la place de la famille et favoriser sa présence et sa participation.
- ♥ Considérer toutes les familles équitablement.
- ♥ Travailler avec la famille pour renforcer les bonnes pratiques et pour leur transmettre les compétences nécessaires en pensant toujours au bien-être de la personne accompagnée.
- ♥ Respecter la vie privée et intime des familles. Je ne révélerai aucune information confidentielle si elle n'est pas strictement nécessaire pour protéger l'intégrité physique et morale de la personne accompagnée.
- ♥ À informer les familles de ce qui les concerne, de manière claire et adéquate, dans les lieux et dans les moments opportuns et en vérifiant chaque fois que l'information transmise ait été bien comprise.

La relation avec les autres professionnels du Groupe



La relation entre les professionnels du Groupe Domusvi se fait dans l'esprit de collaboration, de coopération, et de cohésion entre eux.

Moi, professionnel de Domusvi, je m'engage à :

- ♥ *Mettre en application les Projets d'établissement ou de Service.*
- ♥ *Reconnaître les valeurs de chaque profession.*
- ♥ *Valoriser les spécificités et complémentarités des équipes dans l'accompagnement des personnes.*
- ♥ *Intégrer les individualités au travers des valeurs communes.*
- ♥ *Avoir une écoute attentive.*
- ♥ *Transmettre et partager mes compétences et mes expériences.*
- ♥ *Etablir entre professionnels une relation juste et équitable. Je ne discriminerai aucun professionnel, chacun étant reconnu et estimé par l'organisation en vertu de sa compétence et de son rôle.*
- ♥ *Respecter de façon scrupuleuse la vie privée du professionnel et préserver l'information confidentielle qui le concerne.*
- ♥ *Respecter l'autonomie des autres professionnels dans le cadre des bonnes pratiques professionnelles.*
- ♥ *Travailler en équipe et collaborer activement dans la prise d'initiatives et de décisions collectives*
- ♥ *Accueillir les nouveaux professionnels au sein de l'organisation en facilitant leur adaptation et leur intégration.*
- ♥ *Informar mes responsables immédiats des dysfonctionnements et des procédures incorrectes observées.*

La relation avec l'organisation

La finalité du Groupe Domusvi est de porter attention et de prendre soin des personnes accompagnées en situation de vulnérabilité.

Moi, professionnel du Groupe Domusvi, je m'engage à :

- ♥ *Connaître, respecter, partager et porter les valeurs de l'entreprise.*
- ♥ *Prendre soin de l'image et de la bonne réputation de l'organisation.*
- ♥ *Agir avec loyauté.*
- ♥ *Prendre soin et entretenir le matériel et l'environnement de travail.*
- ♥ *Adopter une attitude écoresponsable.*
- ♥ *Respecter les décisions et consignes émanant des équipes d'encadrement.*
- ♥ *Contribuer par mes talents et mon esprit d'initiative au développement des projets de l'organisation.*





Domus 